

Grenoble, le 2 mai 2018

## Rachat effectif de VFD : la société de transports est sauvée !

**Le 20 avril dernier, la société d'économie mixte (SEM) Départementale de transports VFD a été rachetée par la Compagnie française des transports régionaux (CFTR), filiale de CUBE qui compte parmi les leaders privés européens des transports publics de voyageurs. Ce sauvetage, organisé par le Département, a permis le maintien des emplois et de l'offre de transports aux Isérois.**

### **Un sauvetage porté par le Département**

Le 20 avril dernier, Pierre Gimel, Vice-président du Département et Président de la SEMVFD a passé le témoin aux actionnaires de CFTR.

En votant à l'unanimité le choix de CFTR comme repreneur, l'Assemblée départementale lors de sa session de décembre 2017 avait fortement misé sur une nouvelle dynamique pour l'entreprise.

Pour Pierre Gimel, *« les bases d'une nouvelle dynamique sont ainsi posées, et si nous avons d'abord vécu comme une contrainte de devoir nous séparer de cette entreprise historique, cette reprise est sans doute ce qui permettra à VFD de se relancer durablement et de s'adapter à l'évolution du marché des transports publics de voyageurs ».*

### **L'objectif de développer la société et maintenir les emplois**

Par cette cession, le Département permet à VFD de s'appuyer sur un industriel du transport doté d'un projet de développement ambitieux. C'était l'objectif de départ fixé par les conseillers départementaux en mars 2016, lorsqu'ils ont voté la privatisation de VFD: *« au plan économique, la SEM VFD qui a consenti ces deux dernières années d'importants efforts de compétitivité, se trouvait limitée par la faiblesse de sa capacité d'investissement- rappelle Jean Claude Peyrin Vice-président du Département en charge des transports. Il lui fallait pour l'avenir nouer des partenariats industriels propres à lui ouvrir de nouveaux marchés et lui permettre de moderniser et adapter son parc de véhicules ».*

CFTR, Compagnie Française de Transports Régionaux, est la société dédiée au développement et à la gestion d'activités de transports publics en France, agissant pour le compte de CUBE. En rachetant VFD, le repreneur a d'abord considéré les atouts d'une entreprise de professionnels, fortement ancrée dans le territoire, avec la capacité à peser pour l'avenir à l'échelle de la grande région Auvergne Rhône Alpes. *« Notre objectif est d'achever la migration de VFD vers le secteur compétitif pour assurer la pérennité de l'entreprise et des emplois – déclare Stéphane Guenet, Directeur général de CFTR –d'industrialiser ses capacités de réponse aux appels d'offres pour aussi se projeter sur de nouveaux marchés, renouveler et rajeunir la flotte dans des conditions financières fiables pour une croissance profitable. »*



[www.isere.fr](http://www.isere.fr)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Une vente rendue obligatoire par la loi NOTRe**

Conséquence de la loi NOTRe du 7 août 2015, le Département de l'Isère jusque-là actionnaire public majoritaire des VFD s'est trouvé dans l'obligation de céder ses actions dans cette SEM et en même temps s'assurer du développement de l'activité et de la préservation de l'emploi pour cette entreprise historique du transport de voyageurs en Isère

#### A propos de CUBE :

S'appuyant sur sa longue expérience en matière d'investissement dans le secteur des services aux collectivités locales, comprenant en particulier du transport public de voyageurs, CUBE s'est positionné au cours des dernières années comme un acteur significatif du transport en Europe du Nord et de l'Ouest, participant activement au développement de ses filiales et participations, en Norvège, en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, ...et maintenant en France, avec CFTR.

Au total, la plateforme européenne de CUBE de transports publics de voyageurs totalise 1,3 milliard € de chiffre d'affaires en 2017, 10 200 emplois, 3300 bus et cars, 340 trains, 40 ferries.

#### A propos de CFTR :

CFTR se positionne comme le partenaire stratégique et financier de long terme des sociétés qu'elle accompagne. La reprise de VFD participe d'un projet de croissance en France, dans lequel les équipes de VFD auront toute leur place et l'opportunité de contribuer au développement d'une plateforme d'acteurs français, régionaux, indépendants, et de qualité.

#### A propos de VFD :

VFD conserve son siège social en Isère. Elle devient une SA classique de plein exercice. Son logo, son nom demeurent sur les véhicules, sur tous ses contrats et bien sûr, auprès du grand public.